
DOSSIER DE PRESSE



LE TEMPS DE NAÎTRE
MAISON DE NAISSANCE

Introduction

La maison de naissance Le Temps De Naître est une structure innovante en Guadeloupe.

Elle fait partie d'une expérimentation nationale visant à mettre en place une nouvelle offre de soins, globale et personnalisée, pour l'accompagnement de la naissance. Elle se destine aux couples accueillant un grossesse normale et souhaitant accoucher naturellement, tout en bénéficiant de la sécurité médicale moderne.

Ce projet s'est concrétisé grâce à un partenariat fort avec la Clinique Les Eaux Claires, à Baie-Mahault, et grâce au soutien financier de l'Agence Régionale de Santé de Guadeloupe.

Mme Georges TARER est la marraine de la maison de naissance Le Temps De Naître.

Les locaux de la maison de naissance se situent au 2^è étage, au même niveau que ceux de la maternité Les Eaux Claires. La première naissance a eu lieu le 7 avril 2017.



Contact Presse:

Mme Olivia PLAISANT

Sage-femme en suivi global

Présidente de l'association Le Temps De Naître

Téléphone: 0690752125

Courriel: letempsdenaitre@gmail.com

Site: www.letempsdenaitre.fr

Facebook : [@letempsdenaitre](https://www.facebook.com/letempsdenaitre)

SOMMAIRE

Introduction	2
1.Qu'est-ce qu'une maison de naissance?	4
<i>Quelques définitions</i>	
<i>Les spécificités d'une maison de naissance</i>	
<i>Les maisons de naissance dans le monde</i>	
2. L'expérimentation des maisons de naissance en France	8
<i>Bref historique et cadre législatif</i>	
<i>Le cadre de l'expérimentation en France</i>	
<i>Les autres projets retenus</i>	
3. La maison de naissance de Guadeloupe: Le Temps De Naître	10
<i>A qui s'adresse-t-elle?</i>	
<i>L'aménagement intérieur</i>	
<i>Les spécificités</i>	
<i>Les activités</i>	
<i>Quand et comment prendre contact?</i>	
<i>L'association Le Temps De Naître</i>	
<i>Le bilan depuis l'ouverture</i>	
4. Notre marraine	14
5. Nos partenaires	15
<i>La Clinique des Eaux Claires</i>	
<i>L'Agence Régionale de Santé</i>	
<i>Le Réseau périnatal de Guadeloupe</i>	
6.Parole de parents et de professionnels	17
7. Contact et liens divers	20

1. Qu'est-ce qu'une maison de naissance?

C'est un lieu d'accueil et de suivi médical global, personnalisé et adapté au projet des parents, géré uniquement par des sages-femmes.

Il est destiné aux femmes enceintes dont la grossesse et les antécédents sont normaux et qui souhaitent accoucher naturellement, sans intervention médicale systématique, et retourner à leur domicile dans les heures suivant l'accouchement.

Des sages-femmes libérales y assurent, dans le cadre de leurs compétences:

- la surveillance médicale de la grossesse et des suites de l'accouchement,
- la préparation à la naissance et à la parentalité,
- l'accouchement (possible dans l'eau selon le choix des parents),
- et les soins postnataux à domicile concernant la mère et l'enfant.

Elles sont garantes de la sécurité médicale tout en favorisant le confort et l'autonomie des parents.

Quelques définitions

L'accompagnement global associe une sage-femme à une femme, une famille.

Les parents et la sage-femme apprennent à faire connaissance tout au long de la grossesse. Une relation de confiance a le temps de s'installer. La sage-femme connaît donc à l'avance le projet des parents, ce qui est important pour eux. Elle peut donc s'adapter à eux et leur offrir un accompagnement personnalisé au moment de l'accouchement.

Avec le **suivi global**, les parents ont la possibilité de choisir la sage-femme qui va les accompagner pour ce moment intime qu'est la naissance et l'accueil d'un enfant dans une famille.

L'accouchement normal est un accouchement par voie basse qui n'est assisté ni par des instruments (forceps ou ventouse) ni par une césarienne. Ce terme ne désigne que le type d'accouchement, il peut toutefois englober le déclenchement ou l'accélération du travail, le monitoring foetal, une restriction de la mobilité ou une position imposée d'accouchement, l'analgésie péridurale, une épisiotomie, des complications de la grossesse ou de l'accouchement...

La norme est aussi celle d'une société: en France aujourd'hui, l'accouchement le plus fréquent, est un accouchement par voie basse, accéléré par la rupture artificielle de la poche des eaux ou la pose d'une perfusion d'ocytocine, avec un monitoring foetal continu, une analgésie péridurale, une mobilité réduite et une position d'accouchement sur le dos.

L'accouchement naturel correspond à un accouchement par voie basse qui ne s'accompagne d'aucune, voire de peu d'intervention humaine.

A la maison de naissance l'accouchement est naturel mais la sécurité médicale est garantie par la présence des sages-femmes.

Par leur présence permanente et leur soutien empathique aux parents elles favorisent un accouchement naturel, c'est-à-dire sans intervention pour accélérer ou modifier le processus qui se déroule naturellement.

Par leurs compétences médicales, elles s'assurent que, si le processus ne peut continuer à se dérouler naturellement, la femme enceinte ou son nouveau-né puissent recevoir les soins et interventions adaptés à leur situation.

Les spécificités d'une maison de naissance

La maison de naissance est une structure entièrement gérée par des sages-femmes qui y assurent toutes leurs compétences.

En cas de dépistage par la sage-femme d'une pathologie, ou de souhait d'une analgésie péridurale par la femme, la sage-femme assure, à tout moment, le transfert vers la maternité pour un suivi adapté à la situation.

La maison de naissance est aussi un lieu d'échanges entre parents et de soutien à la parentalité, bien au delà du seul moment de la naissance.

En dehors des heures d'ouverture de la maison de naissance, **les sages-femmes sont d'astreinte à leur domicile.**

Dès les premiers signes du début du travail les parents préviennent la sage-femme d'astreinte qui vient les accueillir la maison de naissance.

L'accouchement a lieu à la maison de naissance. La sage-femme est présente et disponible en permanence pour le couple tout en respectant leur intimité.

La femme est libre de choisir les positions qui lui conviennent le mieux pour le travail et pour l'accouchement.

L'accueil du bébé se fait dans le respect de son rythme, il reste en permanence avec ses parents.

Quatre heures après la naissance, la mère et son nouveau-né rentrent chez eux et leur suivi est poursuivi quotidiennement par la sage-femme, à leur domicile.

Le but de la maison de naissance est que les parents se sentent comme à la maison. Son aménagement est donc chaleureux et intimiste, avec un ameublement qui rappelle celui d'une maison. Le matériel médical nécessaire est présent mais dissimulé à la vue.

Les maisons de naissance dans le monde

Les maisons de naissance existent dans de nombreux pays occidentaux depuis les années 1970.

Le rapport coût/efficacité, le taux de satisfaction élevé des usagers et le taux de morbidité moindre, ou équivalent à celui du suivi hospitalier classique, ont depuis longtemps été évalués et prouvés.

La première maison de naissance voit le jour en 1975, à New York . On dénombre aujourd'hui plus de 300 maisons de naissance aux Etats-Unis.

En Europe, le premier « centre de naissance librement choisi » ouvre ses portes à Berlin, en 1987, on dénombre près de 150 centres aujourd'hui en Allemagne.

Dans notre région de la Caraïbe, il y a la maison de naissance Mamatoto à Trinidad, en Haïti... et ailleurs dans le monde, au Québec, en Australie, en Suisse(24), aux Pays-Bas, au Royaume-Uni, en Belgique(12), en Suède, en Italie, en Espagne, en Autriche, au Brésil..... d'autres maisons de naissance accueillent des parents pour la naissance de leur enfant.

A l'étranger, les maisons de naissance se situent majoritairement en dehors des murs des structures hospitalières.

Plusieurs études concluant sur les bonnes performances des maisons de naissance ont été publiées à l'étranger, dont voici les principales:

- Une étude américaine publiée le 31 janvier 2013 conclue la sécurité de l'accouchement en maisons de naissance en dehors de l'hôpital. Sur 15574 femmes ayant prévu d'accoucher en maison

de naissance, 84% ont pu mener leur projet à terme. Indépendamment du lieu de l'accouchement, 93% des femmes ont spontanément donné le jour par voie vaginale, 1% par voie vaginale avec intervention et 6% par césarienne. La plupart des transferts ont été bénins, seuls 1,9% des mères ou des nouveaux nés requérant un transfert d'urgence durant le travail ou après la naissance.

- Une étude britannique publiée dans le *British Medical Journal* le 25 novembre 2011, et réalisée par le NPEU (National Perinatal Epidemiology Unit) confirme la sécurité périnatale et maternelle de l'accouchement en Maison de Naissance indépendante (11 282 naissances) ou accolée à un plateau technique (16 510 naissances), pour les grossesses à bas risque. Elle montre d'abord que l'accouchement à bas risque est généralement sûr quel que soit le lieu d'accouchement. En ce qui concerne les maisons de naissance, dans un contexte d'accouchement à bas risque, elles apparaissent comme des lieux sûrs pour le bébé, et de surcroît elles offrent des avantages pour la santé de la mère :

- les chercheurs relèvent qu'il n'y a pas de différence significative entre les services obstétricaux et les maisons de naissance, extra-hospitalières et hospitalières, quant à la survenue d'événements de mortalité ou de morbidité périnatale.

- Ils observent que les mères subissent pendant le travail moins d'interventions (césarienne, délivrance instrumentale, épisiotomie) et ont davantage de naissances "normales" qu'en service obstétrical.

Selon leurs auteurs, les résultats de cette étude viennent appuyer la politique britannique du choix du lieu d'accouchement pour les femmes en bonne santé ayant une grossesse à bas risque.

2. L'expérimentation des maisons de naissance en France

Bref historique et cadre législatif

La première évocation en France, de la création de maisons de naissance, date de 1998, par le ministre de la santé Bernard KOUCHNER.

Il a fallu attendre la loi du 6 décembre 2013 pour lancer l'expérimentation des maisons de naissance, puis septembre 2014 pour la parution du cahier des charges de la maison de naissance, et ensuite, le 30 juillet 2015 pour que soit fixé par décret les conditions de l'expérimentation des maisons de naissance, et par arrêté la composition du dossier et les modalités de candidature.

Enfin, le 23 novembre 2015, est paru l'arrêté fixant la liste des neuf maisons de naissance autorisées à fonctionner de manière expérimentale et parmi elles : la maison de naissance Le Temps De Naître, seul projet des Antilles-Guyane.

Le cadre de l'expérimentation en France

- **L'expérimentation se poursuit jusqu'au 23/11/2020.**
- La maison de naissance est une **personne morale juridiquement distincte des établissements de santé** et dont la **direction médicale est assurée par les sages-femmes**. Son fonctionnement se conforme au cahier des charges publié par la Haute Autorité de Santé en septembre 2014 (<http://www.ordre-sages-femmes.fr/wp-content/uploads/2015/10/HAS-Cahier-des-charges-maisons-de-naissance.pdf>)
 - **Une convention est signée entre la maison de naissance et un établissement de santé partenaire contigu** et adhérant au même réseau de périnatalité que celui-ci.
 - Les **critères d'éligibilité** pour l'accouchement en maison de naissance sont définis par la HAS.
 - **Le consentement éclairé de la femme est recueilli** concernant le dispositif expérimental, la liste des sages-femmes et des établissements ayant accès à son dossier et la transmission des informations en cas de transfert.
 - La **consultation pré-anesthésique est obligatoire.**
 - **Une deuxième sage-femme est présente au moment de la naissance.**

-
- **L'accès direct à l'établissement partenaire doit permettre en cas d'urgence un transfert non motorisé et allongé des parturientes et des nouveaux-nés sans voie publique à traverser.**

En France, il s'agit d'une **innovation** car il n'existait pas à ce jour de structure de ce type. Les parents avaient le choix jusqu'ici entre une naissance en milieu hospitalier et un accouchement à domicile, de plus en plus difficile à organiser, par défaut de couverture assurantielle financièrement soutenable par les professionnels.

Cette innovation se fait avec toutes les mesures de sécurité nécessaires car elle s'appuie sur l'expérience et les études menées sur les 30 dernières années dans les autres pays occidentaux et sur le cahier des charges, précis et complet, publié par la HAS en septembre 2014, qui inscrit ces maisons de naissance dans une démarche continue de qualité et d'amélioration des soins.

Les autres projets retenus

L'arrêté du 23 novembre 2015 a fixé la liste des **neuf maisons de naissance** autorisées à fonctionner de manière expérimentale.

Sur les 9 projets retenus par le ministère, 8 ont ouvert leurs portes depuis le début de l'année 2016:

le CALM à Paris, MANAO à la Réunion et Un Nid Pour Naître à Nancy, PHAM à Bourgoin-Jallieu et MANALA, à Sélestât, La Maison à Grenoble, DOUMAÏA à Castres et Le Temps De Naître à Baie-Mahault.

3. La maison de naissance de Guadeloupe: Le Temps De Naître

La maison de naissance Le Temps de Naître est à la fois un espace d'accueil physique, avec des locaux dédiés, et à la fois une association qui anime et gère cet espace en y mettant en relation des sages-femmes libérales et des parents travaillant, ensemble, à un accueil le plus intime et le plus naturel possible, de la naissance de leur enfant.

Elle constitue une **diversification de l'offre de soins pour les familles de Guadeloupe**. De même, elle offre aux sages-femmes un nouveau mode d'exercice, plus en accord avec la philosophie de leur métier : **accompagner, soutenir et n'intervenir que si besoin**.

A qui s'adresse-t-elle?

La maison de naissance Le Temps de Naître s'adresse aux **femmes en bonne santé, sans antécédents médicaux particuliers, souhaitant accoucher naturellement et retourner à leur domicile quelques heures après la naissance**.

Lors d'un **premier entretien prénatal**, la sage-femme informe les parents du fonctionnement de la maison de naissance et s'assure que celui-ci est adapté à la situation médicale de la femme enceinte et à leur projet de naissance:

- Antécédents médicaux simples,
- Suivi possible dès la première grossesse,
- Grossesses et accouchements antérieurs normaux,
- Grossesse actuelle normale,
- Un bébé tête en bas en fin de grossesse,
- Souhait d'un accouchement naturel.

L'inscription à la maison de naissance est confirmée par la sage-femme à la suite d'une deuxième rencontre pour l'ouverture du dossier médical et une consultation.

En cas de nécessité médicale dépistée par la sage-femme, ou de souhait d'une analgésie péridurale, la femme ou son nouveau-né peuvent, à tout moment, être transférés, très simplement, à la maternité des Eaux Claires, dont la maison de naissance n'est séparée que par la largeur d'un couloir.

L'aménagement intérieur

La maison de naissance Le Temps De Naître se situe au 2^e étage de la clinique Les Eaux Claires, à Baie-Mahault, sur le même palier que celui de la maternité.

Elle est toutefois autonome et juridiquement indépendante de la maternité de la clinique Les Eaux Claires, à qui elle loue ses locaux et avec qui elle passe une convention pour les situations de transfert.

L'**aménagement** de la maison de naissance est **chaleureux et intimiste**, comme à la maison avec notamment un salon, un coin cuisine et une chambre pour la naissance.

La chambre de naissance dispose:

- d'une décoration soignée,
- d'un moyen de suspension et d'un ballon facilitant la mobilisation, à sa guise, de la femme,
- et d'une baignoire d'accouchement.

Les spécificités

Les sages-femmes pratiquent une auscultation intermittente du travail avec un doppler foetal. Un monitoring foetal est présent et n'est utilisé qu'en cas de transfert.

Les femmes sont donc libres de leurs mouvement car elles n'ont pas de perfusion ou de monitoring foetal continu. Le toucher vaginal n'est pas systématique.

La femme accouche dans la position qui lui convient et elle peut accoucher dans l'eau si cela lui convient, une baignoire d'accouchement est à disposition.

Les sages-femmes ne pratiquent pas d'épisiotomie, la délivrance est naturelle.

Les activités

Les sages-femmes assurent dans le cadre de leurs compétences le suivi médical de la grossesse normale, la préparation à la naissance, l'accouchement, les suites de couches pour la mère et l'enfant, la rééducation périnéale et le suivi gynécologique de prévention.

Le suivi est global, associant une femme à une sage-femme choisie par le couple.

A la maison de naissance, les parents rencontreront aussi les autres sages-femmes de l'équipe, car l'une d'entre elle sera présente pour seconder leur sage-femme au moment de l'accouchement.

Les sages-femmes proposent aussi de l'haptonomie, des consultations de lactation, de la relaxation et méditation aquatique ATMA, de l'hypnose et de l'eutonie.

La maison de naissance Le Temps de Naître se veut un espace convivial, d'échanges entre les parents, faisant la place à la famille élargie et à la fratrie, au delà de la seule pratique de l'accouchement.

Quand et comment prendre contact?

En Guadeloupe, la maison de naissance Le Temps de Naître est dirigée par cinq sages-femmes, Mesdames Olivia PLAISANT, Caroline TAILLE, Béatrice GOFFIN, Laurette RAMEL et Delphine BRUNEAU.

Les femmes peuvent contacter les sages-femmes de la maison de naissance **dès qu'elles pensent être enceinte et au plus tard au début du 7^e mois de grossesse en envoyant un mail à letempsdenaitre@gmail.com** ou en appelant :

- Olivia PLAISANT au 0690752125,
- Béatrice GOFFIN au 0690311377,
- Laurette RAMEL au 0690445181
- Marie-Meghan CARTIAUX au 00 32 499 34 47 16

Une équipe de sages-femmes de soutien, assurant des astreintes pour une présence à l'accouchement avec la sage-femme référente, mais n'assurant pas de suivi de grossesse, se compose de 6 sages-femmes: Vermeille ANNASSAMY, Nelly VIAL, Georgia BORDY, Caroline TAILLE, Perrine PRACHE, Charlotte LANGLET.

L'association Le Temps De Naître

L'association Le Temps de Naître a été créée le 21 décembre 2015, elle a pour objet :

- De gérer administrativement, techniquement et financièrement la maison de naissance Le Temps de Naître.
- D'organiser le suivi des grossesses physiologiques, la pratique des accouchements naturels et la surveillance des suites de couches au sein de la maison de naissance.
- De mettre à disposition des parents, par tout moyen adapté, des professionnels ayant de l'intérêt et du respect pour la naissance naturelle.
- D'assurer la coordination des professionnels intervenants au sein de la maison de naissance, en promulguant notamment un règlement intérieur.
- De promouvoir la naissance naturelle et la maison de naissance Le Temps de Naître auprès du grand public, des professionnels de santé et des pouvoirs publics.

Le bilan depuis l'ouverture

L'ouverture a eu lieu le 18 mars 2017 et la première naissance a eu lieu le 7 avril 2017.

138 bébés sont nés à la maison de naissance, dont la moitié dans l'eau, à la date du 16/11/19.

35% des couples suivis sont transférés, principalement pendant la grossesse en dehors de toute urgence pour terme prolongé, rupture des membranes >12h sans mise en travail, position en siège du bébé à 8 mois....

4. Notre marraine

Madame Georges TARER nous fait l'honneur d'être la marraine de la maison de naissance Le Temps De Naître.

Elle est l'une des pionnières de l'histoire contemporaine de la société guadeloupéenne. Elle a milité pour le droit des enfants, l'amélioration des conditions de vie des femmes, le bien être des femmes guadeloupéennes. Elle fut à l'initiative de la maison départementale de l'enfance et fut aussi une militante convaincue du Parti Communiste.

Sage femme de profession, elle a toujours manifesté sa passion pour les enfants et pour celles qui donnent la vie , les mères, les femmes.

« J'ai passé ma vie à lutter pour le droit des femmes...l'essentiel c'est que l'accouchement se fasse dans des conditions normales et que la femme et l'enfant soient préservés. »

George TARER (1921-)



5. Nos partenaires



La Clinique des Eaux Claires

La direction de la clinique des Eaux Claires, représentée par Mr Claude-Alain KADJI et Mr Henri NAGAPIN, a tout de suite adhéré au projet dès la première entrevue au mois d’Août 2015. Sa réactivité a permis à la Guadeloupe de candidater pour l’appel à projet au mois de Septembre 2015.

La clinique des Eaux Claires de part le nombre des naissances qu’elle accueille est la deuxième maternité après le CHU de Pointe-A-Pitre et la plus importante maternité privée des Antilles-Guyane. En 2015, elle a accueilli 1156 accouchements.

Sa situation à Jarry, à Baie-Mahault, à proximité de la plus grosse zone d’activité économique et du plus gros bassin d’emploi et de vie de la Guadeloupe et à proximité immédiate du réseau routier principal qui dessert aussi bien l’île de la Basse-Terre que l’île de la Grande-Terre, est un atout. Sa position centrale sur le territoire de la Guadeloupe permet à la maison de naissance d’envisager une clientèle d’origine diverse.

La maison de naissance Le Temps de Naître de part son positionnement sur une offre de soins novatrice vient renforcer l’image dynamique et moderne de la Clinique des Eaux Claires et de son service de maternité et augmenter son rayonnement. Son offre de soins est complémentaire de celle de la maternité des Eaux Claires et grâce à une bonne collaboration qui existe déjà entre les sages-femmes de la maison de naissance et l’équipe de la maternité, le transfert des femmes et des nouveaux-nés en cas de besoin se fait dans d’excellentes conditions.

Une convention lie la maison de naissance à la clinique des Eaux Claires et prévoit notamment les conditions de transfert des femmes enceintes et des nouveaux-nés vers l’équipe de la maternité en cas de besoin.



L'Agence Régionale de Santé

Le ministère de la santé a mis à la disposition de chaque ARS une enveloppe annuelle au titre du Fond d'Intervention Régional.

Cette enveloppe gérée par l'ARS de Guadeloupe va permettre de financer dans le cadre de l'expérimentation, les frais de fonctionnement de la maison de naissance, le paiement des assurances professionnelles, le paiement des astreintes des sages-femmes et de la présence d'une deuxième sage-femme à l'accouchement.



Le Réseau périnatal de Guadeloupe

La maison de naissance Le Temps De Naître est partenaire du réseau périnatal de Guadeloupe.

Les sages-femmes de la maison de naissance sont aussi amenées, au bénéfice des parents, à travailler en réseau avec les professionnels de santé libéraux et les acteurs sociaux comme le service de protection maternelle et infantile du département.

6.Parole de parents et de professionnels

« Personnellement j'ai trouvé l'ambiance lumineuse avec les bougies et le parfum très agréable et réconfortant en arrivant dans la chambre.

Je me suis sentie très bien accueillie et dans un environnement propice pour donner naissance à mon fils.

Le fait que le bain soit préparé fut aussi une très belle attention.

La présence tout en transparence d'Olivia nous a permis de cheminer tranquillement à notre rythme, tout en préservant l'intimité du couple. J'étais sereine car je savais qu'elle était là mais elle ne nous a jamais dérangé.

Le bain m'a clairement permis de me reposer une bonne heure pendant le travail et d'accueillir calmement les contractions qui devenaient de plus en plus douloureuses.

Pour ma part c'est en sortant de l'eau que tout s'est accéléré. J'ai perdu les eaux au pied du lit. Et c'est là que j'ai voulu rester accroupie pour laisser bébé arriver. Le fait de pouvoir choisir la position et l'endroit où accoucher est un point essentiel pour concrétiser cette très belle expérience, car rien ne nous est imposé.

Enfin je dirai que les cours de préparation ont également joué un rôle important car ils ont permis à mon conjoint de pleinement adhérer à la démarche et de finir de nous préparer en confiance.

Pour mon mari, la diversité des « accessoires » mis à disposition pour accoucher et le confort du lit sont des points qui l'ont marqué!

Milles mercis à vous deux (Olivia et Laurette) pour tout ce que vous nous avez apporté!

La naissance de mon fils est une magnifique expérience que nous n'aurions pas pu vivre sans vous ! »

M., maman d'un petit garçon de 3 mois.

“ Pour mon premier accouchement, je ne m'étais absolument pas posée la question de savoir comment ça allait se passer. Du coup je m'en suis remise entièrement au corps médical. J'en garde le souvenir d'un accouchement long et traumatisant : Ma péridurale avait été surdosée, l'accouchement très long et je ne sentais rien du tout... Du coup pour ma seconde grossesse je me suis vraiment préparée à la naissance et les conseils de la sage femme avant puis après à domicile m'ont été très précieux. J'ai pu mettre au monde ma fille de manière la plus naturelle possible et j'étais vraiment actrice de mon accouchement. Je me suis dit que toutes les femmes qui le peuvent devraient accoucher comme ça : un accouchement physiologique avec un suivi personnalisé. C'est pourquoi je m'investis au sein de l'association le temps de naître, si j'ai un troisième enfant, j'espère pouvoir accoucher au sein de la maison de naissance!”

Hélène, maman de Marcel (4 ans) et de Marianne (10 mois).

« Auxiliaire de puériculture de formation, j'ai accompagné des futurs mamans durant leur accouchement en salle de naissance.

Très vite, la prise en charge non personnalisée et la surmédicalisation m'ont interpellée.

Pour moi, cela doit rester un des plus beaux jours dans la vie des parents mais aussi de l'enfant.

C'est pour cela que je me suis investie dans l'association Le Temps De Naître . »

Caroline, Auxiliaire de puériculture

« Pendant la grossesse de mon fils, j'ai eu la chance d'être accompagnée par une sage-femme qui m'a permis de comprendre que l'accouchement ne se résumait pas à endurer d'horribles contractions mais à les vivre. Autrement dit, au lieu de les subir avec violence allongée sur le dos, harnachée d'un monitoring, j'avais la possibilité de les accompagner par la respiration et en me mobilisant (malgré l'appareillage). Je n'envisageais pas un accouchement sans l'aide de la péridurale. Par un heureux hasard, l'anesthésiste retenu par une autre intervention, n'a pas pu venir à temps me la poser. Un vent de panique, « je ne vais jamais y arriver » me suis-je dit. Finalement, sans être wonder-woman, j'ai accouché sans péridurale.

De son côté, mon compagnon a découvert qu'il avait un vrai rôle à jouer au lieu de me regarder souffrir en se laissant gentiment broyer la main.

Nous en gardons un souvenir heureux, bien sûr, parce que notre fils était en bonne santé mais surtout parce que nous l'avons vécu ensemble et non subi chacun dans notre coin.

Le temps de naître replace la naissance comme un évènement familial en favorisant l'intimité, en proposant une alternative qui préserve l'intégrité de la femme et qui respecte le désir parental. Une belle initiative que nous soutenons. »

Jennifer & Pascal, Parents de Isis (4 ans) et Ethan (2 ans)

« Je n'ai pas encore d'enfant, mais quand j'accoucherai je souhaite vivre ce moment initiatique dans un cadre calme, agréable et respectueux. Je suis psychomotricienne et sais que la façon dont nous sommes accueillis sur terre a une influence sur notre vie future. Une maison de naissance en Guadeloupe est une chance qui est donnée aux couples et aux femmes de pouvoir mettre au monde leur enfant en respectant les lois naturelles avec un accompagnement personnalisé et de qualité par des sages femmes compétentes.

Il est essentiel pour moi de pouvoir offrir d'autres alternatives à la naissance médicalisée aux familles qui le souhaitent. Une naissance physiologique est une chance pour la mère et l'enfant. Ces dernières années nous nous sommes tellement éloignés de ce phénomène naturel, qu'il est nécessaire d'avoir un lieu d'information, d'échange pour rassurer et redonner toute sa place à la beauté de donner la vie.

Voilà quelques une des raisons pour lesquelles je suis adhérente à l'association Le Temps de Naître. »

Noémie, psychomotricienne , praticienne en Shiatsu & Atma Janzu, conseillère en contraception naturelle

7. Contact et liens divers

Contact Presse:

Mme Olivia PLAISANT

Sage-femme

Présidente de l'association Le Temps De Naître

Téléphone: **0690752125**

Courriel: **letempsdenaitre@gmail.com**

Site: **www.letempsdenaitre.fr**

Facebook : **Maison de naissance Le Temps De Naître**

<https://www.facebook.com/Maison-de-naissance-Le-Temps-De-Naître-1279820152042861/>

Les autres maisons de naissance en France

- Le **CALM** , à Paris: www.mdncalm.org
- **Le Premier Cri**, à Vitry sur-Seine.
- **DOUMAIA**, à Castres : <http://doumaia.fr>
- **La Maison**, à Grenoble : <http://www.lamaisongrenoble.com>
- **MANAO**, à Saint-Paul de la Réunion : <http://www.manao.re>
- **Premières Heures Au Monde**, à Bourgoin-Jallieu : <http://mdnpham.fr>
- **MANALA**, en Alsace, à Sélestât : <http://www.manala.fr>
- **Un Nid pour naître**, à Nancy : <http://unnidpournaitre.wixsite.com/maison-de-naissance>

Crédit Photo

Mélanie WINTER

Tél: 0690383746

Courriel : melanie.winter@gmail.com

www.mok-a.com